

In Extenso

In Extenso Auvergne Rhône Alpes

24 chemin des Verrières

BP 33

69751 Charbonnières Cedex

Tél : +33 (0) 4 78 34 19 54

Fax : +33 (0) 4 78 34 26 66

lyon.charbonnieres@inextenso.fr

www.inextenso.fr

MOUVEMENT FRANÇAIS POUR LE PLANNING FAMILIAL - AD 69

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

2 rue Lakanal

69100 VILLEURBANNE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

SOMMAIRE

	<i>Pages</i>
➤ RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS.....	3
➤ COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2022.....	6

* * *

MOUVEMENT FRANÇAIS POUR LE PLANNING FAMILIAL - AD 69

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
2 rue Lakanal
69100 VILLEURBANNE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux membres de l'assemblée générale,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association MOUVEMENT FRANÇAIS POUR LE PLANNING FAMILIAL - AD 69 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

2.1 Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

2.2 Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

2.3 Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne les subventions à recevoir.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

3. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

4. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

5. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels,
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Charbonnières, le 5 juin 2023

Pour In Extenso Auvergne Rhône Alpes
Commissaire aux comptes



Laurent SIMO

**COMPTES ANNUELS
AU 31 DÉCEMBRE 2022**

Association

MFPF - AD69

Exercice clos le : 31/12/2022

BILAN ACTIF

ACTIF	31/12/2022			31/12/2021
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	11 472	10 951	521	1 598
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	326 080	150 295	175 785	211 809
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées	5 882		5 882	5 882
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL (I)	343 434	161 246	182 188	219 289
COMPTES DE LIAISON (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients usagers et comptes rattachés	36 545		36 545	40 395
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	197 549		197 549	319 351
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	279 204		279 204	257 543
Charges constatées d'avance	758		758	738
TOTAL (III)	514 056		514 056	618 028
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	857 490	161 246	696 244	837 316

Association

MFPF - AD69

Exercice clos le : 31/12/2022

BILAN PASSIF

PASSIF	31/12/2022	31/12/2021
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	19 578	19 578
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres	256 629	269 046
Report à nouveau	-92 929	-92 929
Excédent ou déficit de l'exercice	-21 755	-12 417
Situation nette (sous-total)	161 524	183 279
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	167 824	195 944
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	329 348	379 223
COMPTES DE LIAISON (II)	-	-
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	1 420	
TOTAL (III)	1 420	-
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	78 966	101 057
TOTAL (IV)	78 966	101 057
DETTES		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 979	14 682
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	134 609	98 359
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	923	9 996
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	125 000	234 000
TOTAL (V)	286 511	357 037
Ecarts de conversion passif (VI)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+VI)	696 244	837 316

Association

MFPF - AD69

Exercice clos le : 31/12/2022

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2022	31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	5 223	4 146
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	210	
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	94 697	95 374
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	851 853	843 975
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	535	
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	3 500	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	56 190	13 433
Utilisations des fonds dédiés		7 915
Autres produits	3	
TOTAL I	1 012 210	964 843
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	315	
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	167 343	192 069
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	35 833	32 275
Salaires et traitements	590 168	527 906
Charges sociales	229 946	217 365
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	38 132	46 503
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	1 420	
Autres charges		
TOTAL II	1 063 157	1 016 118
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-50 947	-51 274
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 072	446
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	1 072	446
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
2 - RESULTAT FINANCIER (III-IV)	1 072	446
3 - RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	-49 875	-50 828

Association

MFPF - AD69

Exercice clos le : 31/12/2022

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2022	31/12/2021
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		1 129
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		8 482
QP des subventions d'investissement virées au résultat	28 120	28 802
TOTAL V	28 120	38 413
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		1
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions		
TOTAL VI		1
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	28 120	38 412
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I+III+V)	1 041 403	1 003 702
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 063 157	1 016 119
6 - EXCEDENT OU DEFICIT	-21 755	-12 417
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	3 097	3 097
Prestations en nature	3 965	5 154
Bénévolat	77 169	73 638
TOTAL	84 231	81 889
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature	3 965	3 097
Mise à disposition gratuite de biens	3 097	5 154
Prestations en nature		
Personnel bénévole	77 169	73 638
TOTAL	84 231	81 889

- ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT -

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Les comptes présentés correspondent aux comptes du Mouvement Français du Planning Familial / Association Départementale 69.

1. Présentation de l'Association Départementale du Rhône du Mouvement Français pour planning familial

Le Planning Familial du Rhône est un mouvement féministe et d'éducation populaire.

Il lutte pour créer les conditions d'une sexualité vécue sans répression ni injonction, dans le respect des différences, de la responsabilité, du consentement, et de la liberté des personnes, quelles que soient leurs orientations sexuelles et identités de genre.

Il défend le droit à la contraception, à l'avortement et à l'éducation à la sexualité.

2. Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (Règlement ANC 2016-07). Il est également fait application des dispositions particulières résultant du règlement ANC 2018-06 relatifs aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3. Changement d'estimation comptable

Engagements de départ à la retraite

Les engagements relatifs aux départs à la retraite des salariés sont évalués en tenant compte des dispositions légales, en fonction des hypothèses suivantes :

- conditions de départ : à l'initiative du salarié
- date de départ : 65 ans
- charges sociales et fiscales comprises : 54 %
- rotation du personnel : 1 % constant
- taux d'actualisation retenu à 3,7%

Au 31 décembre 2022, l'engagement comptabilisé s'élève à 78 966 €.

4. Informations complémentaires relatives aux comptes

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Agencements et aménagements des constructions	10 ans
- Aménagements et installations diverses	5 ans
- Matériel et outillage	5 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 ans

Régime fiscal

L'association MOUVEMENT FRANCAIS DU PLANNING FAMILIAL est une association à but non lucratif et n'est pas soumise aux impôts commerciaux.

Subventions d'investissement

En 2017, l'association a reçu des notifications pour des subventions d'investissement de divers partenaires pour un montant total de 292 000 €. Ces subventions sont rattachées au projet de réaménagement des bureaux du siège de Villeurbanne et seront reprises au résultat au rythme de l'avancement du projet. Elles sont constituées de :

- Réserve parlementaire pour	12 000 €
- Ville de Lyon pour	30 000 €
- CCAH pour	75 000 €
- Métropole de Lyon pour	115 000 €
- Mairie de Villeurbanne pour	60 000 €

Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à 1 420 € à la fin de l'exercice et correspondent à un report de la subvention de la métropole.

Rémunération des dirigeants

Les principaux cadres dirigeants s'entendent du Président, du Trésorier et du Secrétaire de l'association. Ces personnes exercent bénévolement leur fonction. Il ne leur est pas attribué de rémunération.

❖ ❖ ❖

Association

MFPF - AD69

Exercice clos le : 31/12/2022

IMMOBILISATIONS

Cadre A	Valeur brute début exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement, de recherche et développement			
Total I			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	11 472		
Total II			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	261 644		1 032
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Installations générales, agencements et aménagements divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, mobilier	63 405		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total III	325 048		1 032
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	5 333		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	550		
Total IV	5 882		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	342 402		1 032

Cadre B	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
	Par virement	Par cession		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et développement	(I)			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	(II)		11 472	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions			262 676	
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier			63 405	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total III			326 080	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations			5 333	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			550	
Total IV			5 882	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)			343 434	

Association

MFPF - AD69

Exercice clos le : 31/12/2022

AMORTISSEMENTS

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Valeur début exercice	Augment. Dotations	Diminutions Sorties/Rep.	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement, de recherche et développement	Total I				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	Total II	9 874	1 076		10 951
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements et aménagements des constructions		67 667	26 153		93 820
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements et aménagements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier		45 573	10 903		56 476
Emballages récupérables et divers					
	Total III	113 240	37 056		150 295
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		123 114	38 132		161 246

Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouvements net amort à fin d'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort.fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort.fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles								
Frais d'établissement	Total I							
Autres immo. Incorporelles	Total II							
Immobilisations corporelles								
Terrains								
Constructions sur sol propre								
Constructions sur sol d'autrui								
Inst.générales, agenc. aménag. Const.								
Inst. techniques, mat. et outillage indus.								
Inst.générales, agenc. aménag. Divers								
Matériel de transport								
Mat.I de bureau et informatique, mobilier								
Emballages récupérables et divers								
	Total III							
	Total IV							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)								

Cadres C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net début d'ex.	Augmen-tations	Dotations ex. aux amort.	Montant net en fin d'ex.
Frais d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

Association

MFPF - AD69

Exercice clos le : 31/12/2022

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	19 578				19 578
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	269 046	-12 417			256 629
Report à nouveau	-92 929				-92 929
Excédent ou déficit de l'exercice	-12 417	12 417		-21 755	-21 755
Situation nette	183 278			-21 755	161 524
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	195 944			-28 120	167 824
Provisions réglementées					
TOTAL	379 222			-49 875	329 348

Association

MFPF - AD69

Exercice clos le : 31/12/2022

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant début exercice	Augmentation Dotations ex.	Diminutions : reprises ex.		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Dont majorations exceptionnelles de 30 %					
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/92					
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/92					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
Total I					
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions et obligations similaires	101 057		22 091		78 966
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour grosses réparations					
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés					
Autres provisions pour risques et charges					
Total II	101 057		22 091		78 966
Provisions pour dépréciations					
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mis en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients					
Autres dépréciations					
Total III					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	101 057		22 091		78 966

<i>Dont dotations et reprises :</i>	- d'exploitation			
	- financières			
	- exceptionnelles			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-1-5 du CGI)

Association

MFPF - AD69

Exercice clos le : 31/12/2022

ÉTAT DES CRÉANCES ET DES DETTES

Cadre A	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
De l'actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1)				
Autres immobilisations financières				
De l'actif circulant				
Clients, usagers, adhérents douteux ou litigieux				
Autres créances clients, usagers, adhérents				
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts taxes et versements assimilés				
Divers				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance				
		758	738	19
Total		234 852	234 832	19

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice	
(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice	

Cadre A	ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)					
- à un an maximum à l'origine					
- à plus d'un an à l'origine					
Emprunts et dettes financières diverses (1)					
Fournisseurs et comptes rattachés					
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée					
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et versements assimilés					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Confédération, fédération, union, associations affiliées					
Autres dettes					
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
		125 000	125 000		
Total		289 444	289 444		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	

Association

MFPF - AD69

Exercice clos le : 31/12/2022

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

NATURE DES SUBVENTIONS	Affectation	Montant à l'origine	Rapport au résultat de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réserve parlementaire	3 948	12 000	1 156	6 896
Ville de Lyon	9 869	30 000	5 778	14 353
CCAH	24 672	75 000	11 075	39 253
Métropole de Lyon	37 830	115 000	7 223	69 947
Ville de Villeurbanne	19 737	60 000	2 889	37 374
Total	96 056	292 000	28 120	167 824

Association

MFPF - AD69

Exercice clos le : 31/12/2022

Détail des concours publics et subventions

SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	Montant engagement
Etat / Préfecture	117 000
Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Egalité (DRDFE)	6 000
Direction Régionale Académique à la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports (DRAJES)	21 150
Agence Régionale de Santé	65 000
Métropole de Lyon	596 953
Conseil Départementale du Rhône	1 500
Ville de Villeurbanne	12 000
Ville de Lyon	18 000
Ville de Vaulx en Velin	1 000
Ville de Venissieux	450
Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais	7 000
Communauté de communes des Monts du Lyonnais	5 800
Total	851 853

Association

MFPF - AD69

Exercice clos le : 31/12/2022

TABLEAUX DE VARIATION DES FONDS DÉDIÉS

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE :	A l'ouverture de l'exercice	Reports	UTILISATIONS		Transferts	LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Métropole de Lyon		1 420				1 420	
Contributions financières d'autres organismes							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL		1 420				1 420	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES 2022		nbre d'heures
Heures statutaires		971
Heures régionales		55
Heures confédérales		343
Heures Formations, Animations (stand, débat, manif)		1 027
Heures partenariales et autres activités		554
Heures de gestion		138
	Total	3 087
	valorisé à 25 €	77 169
Mise à disposition gratuite de biens (locaux) valorisée en €		3 965
Mise à disposition de locaux Ville de villeurbanne		605
Mise à disposition de locaux sur le territoire de la CCVL		1 830
MFR Ste consorce : lundi 17h30-19h	34 semaines x 30 €	1 020
MJC de St Symphorien/coise, St Martin en Haut, et Chazelles/lyon	1/mois x 3 MJC X 9 mois x 30 €	810
Mise à disposition de locaux sur le territoire de la CCHL		510
MFR Charmattes St Martin en Haut 2ème et 4ème mercredi du mois de 17h à 19h	17 semaines x 30€	510
Mise à disposition de locaux sur les territoires de CCCL		1 020
MFR ST Laurent de Chamousset (Chirat) les mercredi 17h30-19h	34 semaines x 30 €	1 020
Secours en nature (Préservatifs et brochures) valorisés en €		3 097
Préservatifs masculins mis à dispo par Santé Publique France 8 000	0	1 192
Préservatifs féminins mis à dispo par santé publique France : 500	2	1 215
gel lubrifiant 150	0	15
Pour les brochures de santé publique France	0	675
Brochures les premières fois	600	150
Brochures mode d'emploi préso masculin mal voyant	250	63
Brochures mode d'emploi préso féminin mal voyant	150	38
Brochure choisir sa contraception	800	200
Brochure petit livre des IST	200	50
Brochure Etes-vous sur VIH SIDA	300	75
Brochure Question d'ados	400	100
TOTAL GENERAL		84 231

Association

MFPF - AD69

Exercice clos le : 31/12/2022

PRODUITS A RECEVOIR

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du Bilan	31/12/2022	31/12/2021
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	197 549	319 351
Valeurs mobilières de placement		
Total	197 549	319 351

CHARGES A PAYER

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du Bilan	31/12/2022	31/12/2021
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 341	2 252
Dettes fiscales et sociales	81 251	37 410
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes :	923	9 996
Total	84 515	49 658

Association

MFPF - AD69

Exercice clos le : 31/12/2022

PRODUITS ET CHARGES CONSTATÉS D'AVANCE

(Articles R.123-195 et R.123-196 du Code de Commerce)

Produits constatés d'avance	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation	125 000	234 000
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total	125 000	234 000

Charges constatées d'avance	31/12/2022	31/12/2021
Charges d'exploitation	758	738
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	758	738

Association

MFPF - AD69

Exercice clos le : 31/12/2022

ENGAGEMENTS DONNÉS ET REÇUS

NEANT

Association

MFPF - AD69

Exercice clos le : 31/12/2022

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

NEANT